

# Déploiement territorial de l'initiative CAP20-25

Le programme I-Site inclut dans son acronyme le «T» de «Territoire». Aussi, afin de contribuer au développement et à l'intensification des actions et des liens avec le monde socio-économique et d'inscrire l'initiative au cœur des politiques des collectivités territoriales, l'initiative CAP 20-25 a déployé un volet de **déclinaison territoriale** de ses actions.



## UN PACTE TERRITORIAL AUX ORIGINES DU PROJET

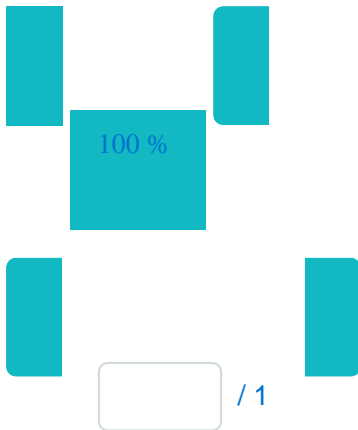
Cette volonté de travailler en lien avec les collectivités du territoire s'est traduite dès les prémices de la candidature du site clermontois au label I-Site, sous forme d'un **pacte territorial** signé en septembre 2015 par les **quatre départements et les six communautés d'agglomération** de la région Auvergne de l'époque, pacte par lequel les collectivités se sont engagées à soutenir cette candidature et les actions portées par le projet.

La Région devenue Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont Auvergne Métropole sont ensuite devenues des **partenaires directs** du projet I-Site CAP 20-25.

## LE POSITIONNEMENT DE CAP 20-25 SUR LE TERRITOIRE

Après le démarrage de l'initiative, une vingtaine d'articulations potentielles entre les objectifs scientifiques des Challenges scientifiques et les stratégies de développement des collectivités du territoire et de leurs écosystèmes socioéconomiques a été identifiée. Une démarche de conventionnement avec les collectivités a été mise en œuvre et a abouti aux premières signatures de conventions territoriales au début de l'année

2019.



## LE PROJET CAP A.R.T. POUR LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES CAP 20-25

Le projet **CAP A.R.T.** (Action - Recherche - Territoire) du site universitaire a été retenu dans le cadre de l'AAP IDÉES du PIA III. Il a pour objectif de développer des projets partenariaux à forte visibilité sur les départements auvergnats, à partir des campus territoriaux de l'Université Clermont Auvergne. Ces projets concernent en priorité les dispositifs structurants CAP 20-25, afin d'inscrire l'initiative au cœur des politiques de développement territorial.

Les actions CAP A.R.T relèvent du déploiement d'innovations adossées aux dispositifs public-privés structurants (laboratoires partagés, laboratoires d'innovation territoriale et plateformes d'innovation) ainsi qu'aux dispositifs pilotes d'innovation ouverte (livings labs en domaine agricole et city labs en ville) de l'initiative CAP 20-25.

En lien avec les Challenges scientifiques CAP 2025, les actions CAP A.R.T. relèvent aussi du développement des thématiques identifiantes des sites territoriaux de l'UCA, portées par l'Institut de Technologie.





COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU PROJET CAP 20-25 :

**+**

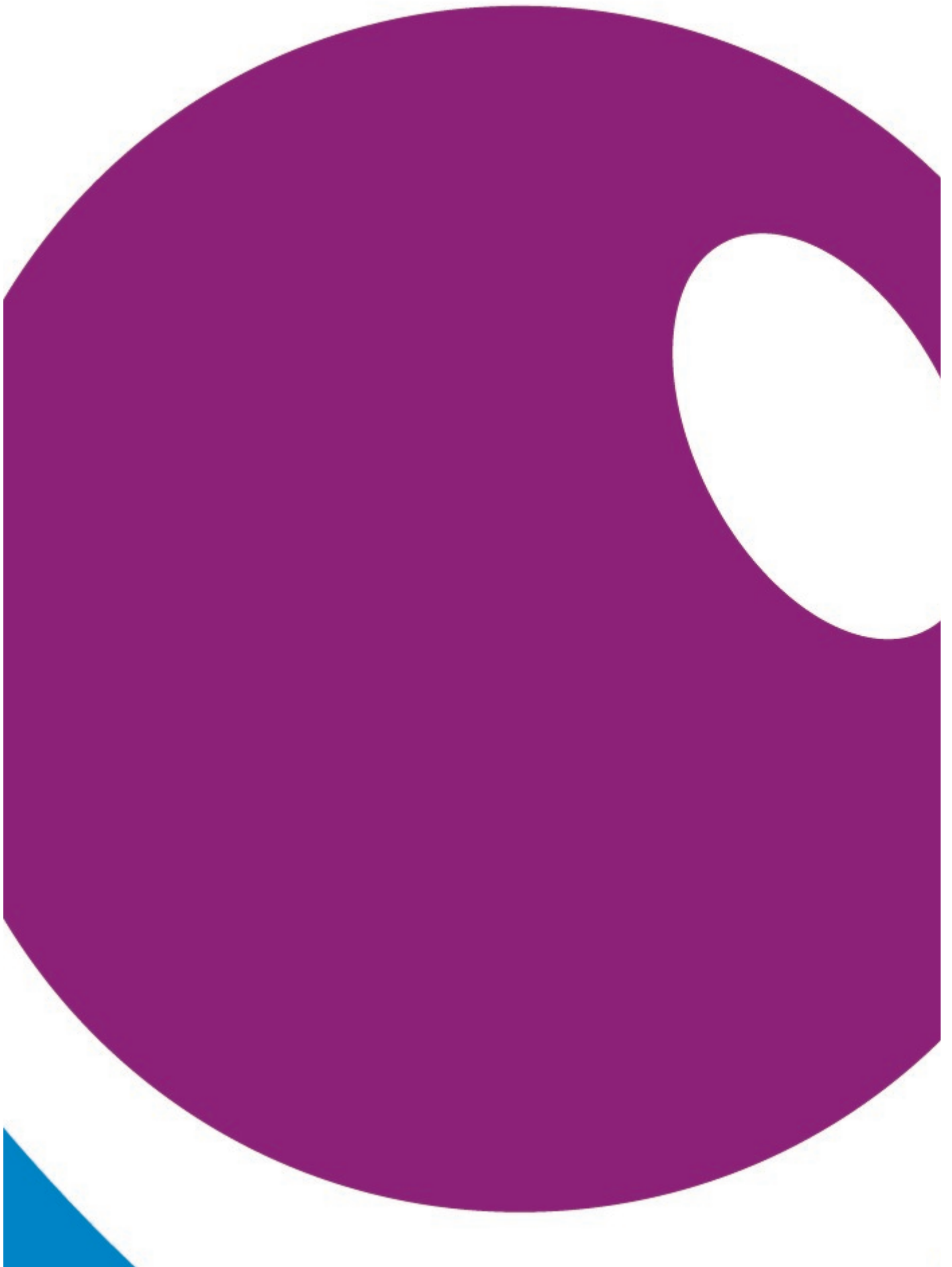
**clermont**  
**auvergne**  
**métropole**

**La Rég**  
Auvergne-Rh

COLLECTIVITÉS AYANT CONVENTIONNÉ AVEC LE PROJET CAP 20-25 FIN 2020 :

**Allier**  
**partement**







çain Sio

unauté de

## PRESSE

**[Consulter les communiqués de presse relatifs au déploiement territorial de l'initiative CAP 20-25\(](https://cap2025.fr/espace-presse)**

**[https://cap2025.fr/espace-presse\)](https://cap2025.fr/espace-presse)**

**[https://cap2025.fr/territoires\(https://cap2025.fr/territoires\)](https://cap2025.fr/territoires)**